



Mesdames et Messieurs les résidents et patients,

Mesdames et Messieurs les proches de résidents et patients,

Le contexte épidémique évoluant désormais de manière plus favorable au sein du Centre de long séjour Bellevaux, il nous permet de vous proposer un assouplissement des mesures visant à prévenir la propagation de la COVID-19 et un retour à une vie sociale plus active.

CONCERNANT LES VISITES

Les visites sont toujours limitées à deux personnes maximum par chambre avec l'accord du voisin ou de la voisine en cas de chambre double.

Les chambres doivent être aérées durant la durée de la visite.

L'accès aux espaces communs (salle à manger des services, salon de l'Oriel...) est rétabli, mais il demeure soumis au respect des gestes barrières.

La plage horaire des visites est étendue avec une sortie possible jusqu'à 19h00. Les horaires d'entrée sont toutefois maintenus :

- arrivées autorisées de 11h45 à 17h45 ;
- sorties autorisées de 11h45 à 19h00.

Il est, par ailleurs, donné la possibilité de réserver une salle pour partager des moments plus conviviaux, tels que des repas ou goûters d'anniversaires.

/!\ Ces moments conviviaux restent soumis au respect des gestes barrières et notamment aux distances physiques de précaution lorsque le port du masque n'est pas possible. /!

Les salles sont réservables pour 6 personnes maximum (résident inclus) à la demi-journée jusqu'à 17h45 auprès du bureau des entrées, au minimum 48h à l'avance.

Un seul groupe à la fois n'est autorisé par salle.

CONCERNANT LES SORTIES

Les mesures de précautions complémentaires en retour de sortie sont supprimées pour les résidents vaccinés.

Il n'y a pas de restriction particulière pour les activités durant les sorties. Néanmoins, le virus de la COVID-19 circule toujours et chacun est appelé à la plus grande vigilance, notamment vis-à-vis du strict respect des gestes barrières.

CONCERNANT LA PRISE DES REPAS

Les mesures de distanciation physique entre résidents et patients lors de la prise des repas dans les salles à manger sont supprimées.

ACTIVITES ET ANIMATIONS

Les groupes d'animation collective inter-service vont reprendre progressivement.

DISPOSITIFS MAINTENUS

En revanche, d'autres dispositifs sont maintenus :

- respect des gestes barrières ;
- port du masque obligatoire pour l'ensemble des visiteurs et pour les résidents/patients en capacité de le tolérer ;
- le nombre de visiteurs par chambre est de deux maximum ;
- les visites en chambre doubles sont soumises à l'accord du voisin.



Lavage des mains avant et après port du masque et à l'entrée et sortie de la chambre



Port du masque chirurgical obligatoire (apporté par vos soins)



Respect des distanciations physiques



Eviter les contacts physiques (embrassade, accolade ...)

Faustine JOLY
Directrice déléguée

